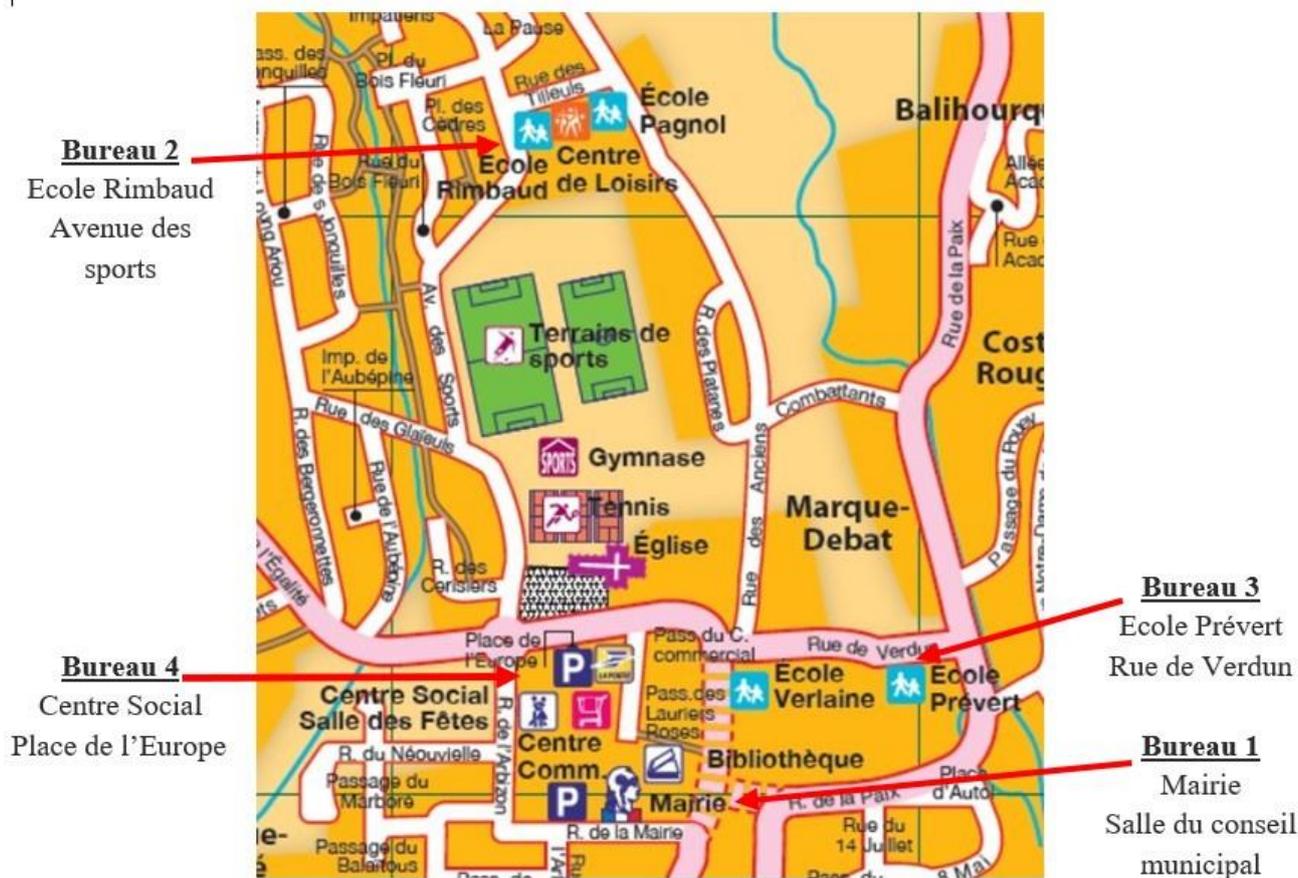




Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h

N'oubliez pas d'apporter vos cartes d'électeur et d'identité

Vérifiez votre bureau de vote en haut de votre carte d'électeur



**1** Présentez-vous à la table où sont déposés les bulletins et les enveloppes.

Prendre une enveloppe et plusieurs bulletins de vote de liste ou candidat différent.

Vous pouvez venir au bureau de vote avec votre bulletin de vote reçu à votre domicile.

**2** Rendez-vous à l'isoloir, passage obligatoire afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.



**3** Présentez-vous devant l'urne avec une seule enveloppe.

Le président du bureau (ou son suppléant) vérifie votre identité et vous autorise à voter après vérification de la liste électorale.

Introduisez-vous même l'enveloppe dans l'urne.

**4** Signez ensuite la liste d'émargement en face de son nom.

La carte de l'électeur (ou son attestation) vous sera rendue après que l'assesseur ait apposé un timbre à la date du scrutin.

